

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION

### « EXTENSION DE LA CPTS DU SUD-EST AUBOIS VERS LE CHÂTILLONNAIS »

**Le 20 décembre 2024, MSP de Bar-sur Seine**

Présents : M. Brian GREMION, Chargé de mission CPTS pour l'URPS Grand-Est, M. Thomas GIEBARCK, Chargé de mission de proximité pour l'ARS, Mme Annabel MEBAREK, Référente des organisations coordonnées pour la CPAM de l'Aube, Dr Jean-Paul MIR, Président de la CPTS du Sud-Est Aube, Mme Chloé CARILIEN, Coordinatrice de la CPTS du Sud-Est Aube

#### Introduction

La CPTS du Sud-Est Aube a décidé, par un vote majoritaire de son bureau, d'explorer l'extension de son territoire à la communauté de communes du Châtillonnais.

Les professionnels de santé (PS) du Barséquanais sont organisés au sein de la CPTS Sud-Est Aube (CPTS SEA), labellisée en décembre 2020. Le projet CPS est né à Mussy, village à la frontière entre le Barséquanais et le Châtillonnais.

Les PS du Barséquanais collaborent régulièrement avec le Centre Hospitalier (CH) de Châtillon pour ses services essentiels, tels que l'imagerie médicale (notamment le scanner), les urgences, l'hospitalisation, et les consultations spécialisées en ville (rhumatologie, cardiologie, psychiatrie, pédiatrie). Ces services sont particulièrement appréciés des professionnels et de leurs patients.

Le bassin de recrutement du CH de Châtillon inclut naturellement la population du Barséquanais.

Depuis la création de la CPTS, des PS de Châtillon ont intégré nos actions, et des contacts constructifs ont été établis avec d'autres professionnels.

La population comme les professionnels des deux territoires font face à des problématiques similaires, notamment l'accès aux soins, exacerbées par la raréfaction des professionnels de santé sur ces territoires.

#### Avancées et opportunités

Notre capacité à accueillir et à accompagner efficacement des PS italiens à l'automne 2024 a été une expérience riche et positive nous faisant prendre conscience de nos capacités.

- Dr Fabiana Manazzone : Prochainement en poste au CH de proximité de Châtillon.
- Dr Marco Cleva (dentiste): Arrivée prévue à Bar-sur-Seine début janvier 2025.
- Dr Giuseppe Liardo : Son accueil a permis de renforcer les interfaces entre PS, élus et le CH de Châtillon.

L'extension est vue favorablement par la CPAM 21 et nos tutelles aubois (CPAM 10 et ARS-DT 10)

#### Enjeux de l'extension

L'extension au Châtillonnais porterait la population couverte par la CPTS à plus de 40 000 habitants, doublant ainsi sa taille et la faisant passer de taille 1 à taille 2. Ce projet nous

amènera à passer à nouveau devant le comité GE de labélisation. Il nécessitera :

1. Révision des statuts et du projet (Janvier-Mars 2025) :

- Réviser complètement nos statuts, avec nos 4 ans d'expérience.
- Rafraîchir profondément le projet pour lui donner un format qui reflète bien les actions menées et rentrent bien dans les indicateurs. Structurer nos indicateurs et les actions pour davantage de cohérence.
- Accompagnement par l'URPS Grand-Est (M. GREMION) en particulier pour la révision des statuts, l'étude de la population.

2. Organisation d'une réunion avec les PS du Châtillonnais (Janvier-Février 2025) :

- Mobiliser et fédérer un noyau solide de PS pour porter les projets et animer cette partie du territoire.

3. Diffusion d'un questionnaire aux PS du Châtillonnais ((Janvier-Février 2025) :

- Identifier les problématiques locales.
- Recueillir leurs perceptions des CPTS, leurs attentes, réserves, craintes, et aspirations.

Ce travail, bien que conséquent, représente une opportunité enrichissante pour renforcer notre organisation, améliorer l'accès aux soins. Il sera de toutes façons bénéfique. Nous espérons voir aboutir cette fusion de nos deux territoires, pour nous structurer au mieux autour de nos problématiques communes, vers une organisation des soins attractive pour les professionnels de santé au service de notre population.

